

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
Antilles Guyane

Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Antilles Guyane
Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet SYLVIUS

109, Quart La Crique
97220 La Trinité
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Fort-de-France

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Antilles Guyane

Siège social : Rue du Professeur Raymond Garcin – 97200 Fort-de-France
Capital social : € 2 391 060,-

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Antilles Guyane, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable concernant la mise en œuvre du règlement n° 2009-03 du Comité de la réglementation comptable.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.1 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative au traitement des commissions reçues et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours par l'établissement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 5 mai 2011

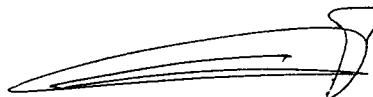
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Arnaud Bourdeille
Associé

Fort-de-France, le 5 mai 2011

Cabinet Sylvius



Yva Sylvius
Associée

CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL ANTILLES -GUYANE

Bilan au 31 décembre 2010

(En euros)

Actif	31/12/2010	31/12/2009	%
Caisse, banques centrales, C.C.P	3 433 302,93	3 673 865,22	-6,55
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	1 354 737 685,99	1 090 017 610,65	24,29
Opérations avec la clientèle	158 222 007,94	151 982 897,23	4,11
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à	365 206,01	365 206,01	0,00
Parts dans les entreprises liées	3 610 805,33	3 413 001,33	5,80
Crédit-bail et location avec option			
Location simple			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	1 219 922,59	1 239 500,52	-1,58
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	8 534 777,69	10 196 806,24	NS
Comptes de régularisation	7 324 719,87	10 372 597,04	-29,38
Total de l'actif	1 537 448 428,35	1 271 261 484,24	20,94

Passif	31/12/2010	31/12/2009	%
Banques centrales,			
Dettes envers les établissements de	1 425 055 201,74	1 176 817 582,39	21,09
Opérations avec la clientèle	47 819 432,40	38 761 238,32	23,37
Dettes représentées par un titre	15 465 945,81	15 112 710,18	2,34
Autres passifs	6 052 667,15	3 265 753,11	85,34
Comptes de régularisation	7 818 158,31	9 025 380,63	-13,38
Provisions	3 569 879,21	3 123 110,32	14,31
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux	13 274 313,55	10 324 313,55	28,57
Capitaux propres hors FRBG	18 392 830,18	14 831 395,74	24,01
Capital souscrit	2 391 060,00	2 391 060,00	0,00
Primes d'émission			
Réserves	12 440 335,74	11 139 204,26	11,68
Ecarts de réévaluation			
Provisions réglementées et			
Report à nouveau (+/-)	-246 745,05		
Résultat de l'exercice (+/-)	3 808 179,49	1 301 131,48	192,68
Total du passif	1 537 448 428,35	1 271 261 484,24	20,94

Hors bilan	31/12/2010	31/12/2009	%
Engagements donnés :			
Engagements de financement	11 956 936,42	16 638 770,44	-28,14
Engagements de garantie	4 859 372,58	2 488 972,60	95,24
Engagements sur titres			
Engagements reçus :			
Engagements de financement	40 400 000,00	40 400 000,00	0,00
Engagements de garantie	5 102 563,24	5 075 983,75	0,52
Engagements sur titres			

CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE

Compte de résultat au 31 décembre 2010
(En euros)

	31/12/2010	31/12/2009	%
Intérêts et produits assimilés	55 306 537,44	57 032 454,89	-3,03
Intérêts et charges assimilées	-40 873 422,50	-45 372 069,29	-9,92
Produits sur opérations de crédit-bail et Charges sur opérations de crédit-bail et			
Produits sur opérations de location Charges sur opérations de location			
Revenu des titres à revenu variable	27 425,03	17 426,63	57,37
Commissions (produits)	5 686 391,05	5 370 600,21	5,88
Commissions	-2 425 579,00	-2 337 040,18	3,79
Gains ou pertes sur opérations des Gains ou pertes sur opérations des	-426,51	112,54	NS
Autres produits d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation bancaire	160 738,89	154 179,36	-4,25
	-621 993,98	-830 317,29	
Produit net bancaire	17 259 670,42	14 035 346,87	22,97
Charges générales d'exploitation	-7 034 668,42	-6 066 995,81	15,95
Dotations aux amortissements et aux	-98 972,80	-107 797,75	-8,19
Résultat brut d'exploitation	10 126 029,20	7 860 553,31	28,82
Coût du risque	266 335,44	-5 155 925,07	NS
Résultat d'exploitation	10 392 364,64	2 704 628,24	284,24
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-16 429,02	15 966,60	NS
Résultat courant avant impôt	10 375 935,62	2 720 594,84	281,38
Résultat exceptionnel	1 079,59	-173 364,76	NS
Impôts sur les bénéfices	-3 618 835,72	-996 098,60	NS
Dotations/reprises de FRBG et	-2 950 000,00	-250 000,00	NS
Résultat net	3 808 179,49	1 301 131,48	192,68